

CHARTRE : ENGAGEMENT EN COLLABORATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Cette charte témoigne de l'engagement de la Société du Vieux-Port de Montréal (SVPM) envers la responsabilité sociale. Par la présente, nous nous engageons à réaliser nos activités de manière toujours plus **collaborative avec les peuples autochtones** en visant l'équilibre entre l'impact social, la préservation de l'environnement et la résilience financière.

DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE

Dans le cadre de notre planification stratégique, un diagnostic organisationnel a permis de porter un regard sur l'intégration de la responsabilité sociale dans nos pratiques de gestion et notre modèle d'affaires. Afin de réaliser nos ambitions, nous nous sommes dotés d'un cadre de gouvernance en responsabilité sociale duquel découlent des comités responsables d'élaborer les objectifs, la stratégie et la mise en place de plans d'action afin de réaliser nos engagements.



Le Vieux-Port de Montréal gère, développe et anime un site récréotouristique et culturel urbain, carrefour de loisirs et de découvertes.

ÉNONCÉ STRATÉGIQUE

Par un développement stratégique de l'offre et un aménagement pérenne du territoire : offrir aux Canadiens un lieu authentique et ancré dans sa communauté, où chaque expérience devient mémorable; et agir comme leader en matière de pratiques socialement responsables.



Le Centre des sciences de Montréal permet à chaque citoyen de s'approprier les sciences et la technologie pour construire son avenir.

ÉNONCÉ STRATÉGIQUE

Par le développement d'une programmation audacieuse et innovante, appuyée par une riche communauté de partenaires issus du milieu de la science et des technologies : mener les Canadiens à s'éveiller aux enjeux actuels et futurs; et agir comme leader en matière de pratiques socialement responsables.

NOS OBJECTIFS QUANT À LA COLLABORATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

Voici les objectifs que nous avons définis afin de concrétiser notre vision sur la **collaboration avec les peuples autochtones**:

COLLABORATION

- À l'aide d'une analyse réflexive, identifier les mentalités et les pratiques pouvant être améliorées.
- Créer un comité aviseur (cercle de porteurs de savoirs) dont tous les membres sont des personnes autochtones pour éclairer la prise de décision sur différents enjeux et projets.
- Développer de véritables relations d'égal à égal avec des collaborateurs et des partenaires autochtones.
- Acquérir une meilleure compréhension des réalités des Premiers Peuples et de leur histoire dans toute sa diversité.

INCLUSION ET ACCUEIL

- Sensibiliser tous les services internes à l'importance de l'adaptation culturelle du point de vue de l'accueil des visiteurs.
- Adapter les pratiques institutionnelles dans la dotation et la formation de personnes autochtones en tant que membres du personnel.
- Développer des collaborations avec les institutions d'enseignement.

RECONNAISSANCE ET VALORISATION

- Reconnaître et honorer la présence historique des Premiers Peuples sur le site du Vieux-Port de Montréal.
- Créer des espaces permanents d'autoreprésentation des cultures autochtones sur le site afin d'assurer une présence continue.
- Augmenter la présence des langues autochtones.

INTERMÉDIATION CULTURELLE

- Organiser des activités culturelles et des ateliers favorisant le dialogue entre les personnes allochtones et autochtones.
- Innover dans les pratiques internes de communication afin de rejoindre les Premiers Peuples selon leurs vécus culturels (habitudes, coutumes, cérémonies).
- Assurer une plus grande représentativité organisationnelle dans les événements touristiques autochtones pour y promouvoir les réalisations faites en collaboration avec des communautés et des groupes collaborateurs autochtones.

NOTRE VISION DE COLLABORATION 2030

En 2030, la consultation avec nos parties prenantes internes et externes fait partie intégrante de notre gestion. Celles-ci sont consultées afin d'orienter les choix stratégiques ou d'innovation au Vieux-Port et au Centre des sciences. Cette implication constante des parties prenantes permet de crédibiliser l'exemplarité que nous visons dans nos actions et dans nos choix.

Nous avons tissé des relations solides et durables avec un réseau de partenaires et de collaborateurs et collaboratrices autochtones qui, réunis au sein d'un comité permanent, nous conseillent dans nos décisions concernant leurs communautés et leurs priorités. Afin de favoriser une meilleure coopération, nous avons adapté nos pratiques, nos méthodes et nos comportements. Nous valorisons et honorons en permanence la présence historique des Premiers Peuples sur le site grâce à des initiatives dédiées.

Finalement, en collaboration avec nos partenaires, nous favorisons la diffusion du savoir et de l'éducation auprès de nos publics, par le biais d'une programmation, d'activités et d'événements qui abordent des enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui. Nous sommes une source d'inspiration pour les institutions canadiennes.

CHAMP D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS

La présente charte s'applique à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisation. Nous nous engageons à nous conformer aux règles légales applicables dans le pays où nous exerçons nos activités. Nous renforcerons notre culture organisationnelle par l'amélioration continue. Nous réaliserons périodiquement une veille sur les enjeux pertinents à notre domaine ou secteur d'activité, impliquerons les ressources nécessaires aux changements et mettrons en place des modes de gestion efficaces.



Entrée en vigueur : Mai 2025